



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°9 du Lundi 20 Novembre 2023

Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy, Borelli Johan

Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

1. Courriers reçus :

- Courrier reçu de la JSB concernant une demande de sous classement pour LOVICH I Mattea (2009) pour jouer en -13ans car pas de -15F : [Accord de la CTOA](#)
- Courrier reçu de Johan Borelli : suivi arbitrage de Lehnen Cloé et Palmas Jonathan sur la rencontre COC – Saint Raph.
- Courrier reçu de l'AJC concernant une formation OTM : la CTOA fixera une date
- Courrier reçu du HBC concernant une formation OTM : la CTOA fixera une date

2. Attestations honorabilité :

Week end du 11/12 Novembre 2023 :

Avertissement : merci aux clubs de prévenir vos licenciés et régulariser les situations :

Nom de naissance	Nom usuel	Prénom
		FRANCISCO RAFAEL
		CLARA
		GERALD
		TOM

LIGUE CORSE DE HANDBALL

Week end du 18/19 Novembre 2023 :

Avertissement : merci aux clubs de prévenir vos licenciés et régulariser les situations :
Pénalités pour les personnes déjà averties : **cf tableau anomalies**

Nom de naissance	Nom usuel	Prénom
		CHJARA
		FRANCISCO RAFAEL
		CLARA
		MAXIME
		YVES
		TRISTAN
		FRANCESCU-MARIA
		KARINE
		ALEXANDRE
		PAUL

3. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
12-11-2023	AJC – ASPV	-18 ANS M	La CTOA n'ayant pas reçu les certificats d'un médecin du sport demandés, la réserve n'a pas été levée	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ et match perdu par pénalité 0 – 20 pour ASPV
15-11-2023	HAC - JSH	N3F	Forfait de la JSH Motif : Mail à la COC.	La CTOA inflige une pénalité financière de 210€ à la JSH
18/19-11-2023	HJIR		AZEVEDO ALMEIDA FRANCISCO RAFAEL	La CTOA inflige une pénalité financière de 150€

LIGUE CORSE DE HANDBALL

18/19-11-2023	JSH		CHARLIER CLARA	La CTOA inflige une pénalité financière de 150€
20-11-2023	JSB/STAV – HBC/HJIR	-15 ANS M	Deux joueurs non validés dans la convention et un joueur non inscrit dans la convention	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ et match perdu par pénalité 0-20 pour HBC/HJIR
16/17-12-2023	-13 ANS Mixtes Poule 2A Organisation HAC	-13 ANS Mixtes	Rencontre non conclue	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au HAC
16/17-12-2023	-13 ANS Mixtes Poule 2B Organisation HBC	-13 ANS Mixtes	Rencontre non conclue	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au HBC

Je vous rappelle qu'à J-16 la pénalité sera augmentée de 100€.

4. Conclusions de match -11ans :

Merci aux clubs organisateurs de saisir les conclusions de match pour le week-end du 02/03 Décembre avant Vendredi 12h.

5. Secrétaire club visiteur (OTM) :

Attention : à compter du 1^{er} Janvier 2024, les pénalités financières seront appliquées selon le règlement en vigueur.



6. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.
- B) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- C) Lors des tournois -11ans et -13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Concernant les anomalies feuilles de match pour les officiels de table non validé la CTOA proposera des sessions de formation avant Décembre 2023 pour régulariser les personnes en anomalie.
- E) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net